

Programme d'accompagnement individualisé - 2023-2024

Le programme d'accompagnement individualisé de la SMQ est une prestation ponctuelle qui vise des résultats tangibles dans un esprit d'amélioration des pratiques.

Le rôle de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice est d'aider l'institution accompagnée à analyser sa situation, de la conseiller dans la prise de décisions et de valider ses démarches. Il ou elle n'agit pas comme consultant.e mais comme guide. L'institution est donc seule responsable de faire ce qui est requis pour obtenir les résultats désirés et prendre les décisions pertinentes.

Pour poser votre candidature au programme d'accompagnement individualisé en tourisme culturel de la SMQ, veuillez remplir ce formulaire au plus tard le 21 avril 2023.

IDENTIFICATION

* 1. Institution muséale

* 2. Nom et prénom de la personne qui sera accompagnée

* 3. Titre

* 4. Brève description de votre rôle au sein du musée

* 5. Téléphone

* 6. Courriel

* 7. Quel est le pourcentage de la clientèle touristique au sein de votre institution muséale ?

DESCRIPTION DE VOTRE PROJET

* 8. Axe d'accompagnement

- Positionnement des institutions dans l'écosystème touristique québécois
- Connaissance des publics
- Accueil et service à la clientèle
- Gestion organisationnelle
- Développement durable
- Autre (veuillez préciser)

* 9. Objectif principal de l'accompagnement

* 10. Décrivez brièvement la situation actuelle

* 11. Quels sont les résultats que vous souhaitez atteindre au terme de l'accompagnement ?

* 12. Quelles sont les retombées souhaitées sur votre développement professionnel ?

* 13. Quelles sont les retombées souhaitées pour votre institution muséale ?

14. Décrivez votre structure d'accompagnement idéale (ressources, nombre d'heures d'accompagnement, échéancier, grandes étapes, etc.)

15. Connaissez-vous un.e expert.e qui pourrait vous accompagner ?

Oui

Non

16. Nom et prénom de cette personne ressource

17. Pourquoi souhaiteriez-vous travailler avec cette personne ?

* 18. Quel serait le meilleur moment pour bénéficier de cet accompagnement ?

Printemps/Été 2023

Automne 2023

Hiver 2024

19. Autres informations pertinentes

20. Commentaires